



MUNICIPALITE DE LONAY

RAPPORT DE GESTION 2016



Municipalité in corpore

Lonay, le 16 mai 2017

Préavis no 4/2017

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et à l'article 92 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 28 octobre 2014, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion de l'année 2016.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité sont déposés séparément.



Table des matières

Conseil Communal.....	7
Composition (31.12.2016).....	7
Bureau	7
Membres	7
Commissions.....	8
Mutations	8
Séances.....	9
Séance du 8 mars 2016	9
Séance du 10 mai 2016.....	9
Séance du 9 juin 2016	9
Séance du 21 juin 2016	9
Séance du 11 octobre 2016.....	9
Séance du 13 décembre 2016	9
Votations	9
28 février 2016, votations fédérales	9
20 mars 2016, votations cantonales	10
5 juin 2016, votations fédérales.....	10
25 septembre 2016, votations fédérales	11
27 novembre 2016, votations fédérales	12
Municipalité.....	13
Répartition des dicastères.....	13
Activités	13
Objectifs 2011 – 2016 (échéance au 30 juin 2016)	14
Objectifs 2016 – 2021 (effectifs au 1er juillet 2016)	15
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCI Comité directeur.....	16
Appréciation générale	16
Principaux dossiers traités.....	16
AG de l'UCV et Journée des Communes vaudoises – Fête au village.....	16
Ressources humaines	18
Formation continue.....	19
Santé & Sécurité au travail.....	19
Administration générale.....	19
Population	20

Jubilaires / centenaires.....	20
Naissances.....	20
Décès.....	20
Évolution de la population.....	21
Naturalisations.....	23
AG Flexi ou cartes journalières CFF.....	23
Finances.....	23
Sociétés locales.....	23
Les manifestations spéciales en 2016.....	24
La Fête des Rois.....	24
Le 1er août.....	24
Aménagement du territoire.....	24
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes.....	26
Appréciation générale.....	26
Principaux dossiers traités.....	26
Ecoles.....	26
Bureau de l'Entente de l'EPSP.....	26
Conseil d'établissement.....	26
Collège des Combes.....	26
Enclassement (situation au 1 ^{er} octobre 2016).....	26
Cantine scolaire.....	27
Œuvres sociales.....	28
ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay.....	28
UAPE, unité d'accueil pour écoliers.....	28
Centres de Jeunesse et Culture.....	28
Les Petites pousses.....	28
Eglises & Cultes.....	28
Paroisse protestante.....	29
Paroisse catholique.....	29
Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie.....	30
Appréciation générale.....	30
Principaux dossiers traités.....	30
Bâtiments.....	30
Maison de Commune.....	30
Maison des Pressoirs.....	31

Centre sportif – zone du Parc.....	31
Immeubles de rendement.....	32
Bâtiments scolaires.....	33
Domaines.....	33
Vignes communales.....	33
Réserve naturelle du Bomelet.....	33
Forêts communales.....	34
Déchèterie.....	35
Déchèterie « En Chaumet ».....	35
Traitement des déchets.....	35
Valorsa.....	35
Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures.....	38
Appréciation générale.....	38
Principaux dossiers traités.....	38
Transports publics.....	38
Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705.....	39
Police.....	39
Vandalisme.....	39
Répartition des coûts de la sécurité.....	40
Police-population.....	40
Commission de police.....	40
Divers.....	40
Criminalité.....	41
Chiens.....	41
Denrées alimentaires & contrôles sanitaires.....	41
Service du feu.....	42
SIS Morget.....	42
Police des constructions.....	46
Divers.....	46
Informatique.....	47
Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuraton – PCI – éclairage public.....	48
Appréciation générale.....	48
Principaux dossiers traités.....	48
Routes & épuration.....	48
Route cantonale 80.....	48

Effondrement du Chemin de la Poste	48
Giratoire de la Gracieuse – Avenue de Morges.....	50
Chemin des Vignes	50
Canalisations & épuration	50
Mise en conformité des installations privées.....	50
ERM	51
Protection civile District de Morges	53
Effectifs et interventions	53
Les faits marquants de l'année 2016.....	53
Objectifs 2016 - 2017	54
Conclusions générales	55
Décisions	55
Index des abréviations	56

Conseil Communal

Composition (31.12.2016)

Bureau

Président	M. Philippe FREY
Vice-Président	Mme Alessandra DUCRET
Scrutateurs	Mme Jehane MICHEL-GUILLIN et M. Georges DURAND
Scrutateurs-suppléants	Mme Charles CAPRE et M. Kevin MATHEY
Secrétaire	Mme Anne GUILLIN

Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Monsieur GLARDON Denis
Monsieur BARDELLONI Michel	Monsieur GLOOR Adrien
Monsieur BERGIEN Charles	Monsieur GUILLEMIN Gaspard
Monsieur BERTHET Guy	Madame GUILLIN Anne
Madame BISCHOFF Anne-France	Madame HAUETER Carine
Monsieur BONZON François	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Monsieur BORBOEN Michel	Madame JERMINI Mégane
Madame BORN-DETRAZ Christel	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LIARDON Corinne
Monsieur CAPRE Charles	Monsieur MAENDLY François
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Monsieur MATHEY Kevin
Madame DERUNGS Laurence	Madame MATHEY Sonia
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Monsieur MEYLAN Patrick
Madame DUCRET Alessandra	Madame MICHEL-GUILLIN Jehan
Monsieur DURAND Georges	Madame MULLER Sandra
Madame FAVRE DOMENECH Anouchka	Madame NAPOLI Marylin
Monsieur FONTANA Michel	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur FREY Philippe	Madame NEUBAUER VAN HERLE Gerta
Monsieur FURER Yves	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur GALLAND Antoine	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur GASSER Steve	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur GAUDARD Boris	Monsieur RIVA Fabio
Monsieur GIEZENDANNER Luc	Madame SANSON Laurence
Madame GIGON Pascale	Madame SORDET Maryline
Madame GINDROZ VENEZIA Carole	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre



Assermentation juin 2016

Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2016) :

Isabelle DAVID SCHMIDT, Alessandra DUCRET, Anouchka FAVRE DOMENECH, Mégane JERMINI, Sabine NAVARRO CORREA, Michel BORBOEN et Antoine GALLAND.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2016) :

Anne-France BISCHOFF, Laurence DERUNGS, Patricia KLEMKE-MOSER, Sonia MATHEY, Michel BARDELLONI, Steven GASSER, François MAENDLY.

Commission de recours en matière d'impôts communaux :

Carine HAUETER, Sandra MULLER, Massimo DI SANTOLO, Yves FURER, Antoine GALLAND, Luc GIEZENDANNER, Patrick MEYLAN.

Commission d'urbanisme :

Laurence DERUNGS, Mégane JERMINI, Delphina ORELLANA, Maryline SORDET, Charles CAPRE, Luc GIEZENDANNER, Kevin MATHEY.

Commission des pétitions :

Alessandra DUCRET, Gerta NEUBAUER VAN HERLE, Massimo DI SANTOLO, Yves FURER, Antoine GALLAND, Adrien GLOOR, Fabio RIVA.

Mutations

Aucune depuis l'entrée en fonction des nouvelles autorités, installées durant l'été 2016.

Séances

Séance du 8 mars 2016

Préavis N° 02/2016 – Modification des statuts de l'association régionale pour l'action sociale
Morges – Aubonne – Cossonay (ARASMAC)

Préavis N° 03/2016 – Demande de crédit d'étude de fr. 264'000.- pour l'extension du collège des Pressoirs incluant la création d'une UAPE et d'une cantine scolaire

Séance du 10 mai 2016

Préavis N° 05/2016 – Demande d'un crédit de fr. 9'750'000.- pour la réalisation du réaménagement des installations de la zone des sports et de loisirs

Séance du 9 juin 2016

Séance d'installation des autorités pour la législature 2016-2021

Séance du 21 juin 2016

Préavis N° 06/2016 – Rapport de gestion pour l'année 2015

Préavis N° 04/2016 – Comptes 2015

Préavis N° 07/2016 – Nouvelle concession pour la distribution d'eau potable sur le territoire communal

Séance du 11 octobre 2016

Préavis N° 01/2016 – Adoption de la convention entre les Communes partenaires des TPM- Transports publics urbains de Morges et environs

Préavis N° 08/2016 – Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2016-2021

Préavis N° 09/2016 – Arrêté d'imposition pour l'année 2017

Séance du 13 décembre 2016

Préavis N° 10/2016 – Budget 2017

Préavis N° 11/2016 – Fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021

Votations

28 février 2016, votations fédérales

- Initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la Pénalisation du mariage »



oui : 49.20% non : 50.80% Participation : 63.25%





oui : 45.74% non : 54.26% Participation : 61.82%




oui : 50.15% non : 49.85% Participation : 64.51%


- Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »


 **oui** : 41.10% non : 58.90% Participation : 63.73%


 **oui** : 33.41% non : 66.59% Participation : 61.93%

 **oui** : 30.64% non : 69.36% Participation : 64.77%


- Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »


 **oui** : 40.10% non : 59.90% Participation : 62.91%


 **oui** : 43.53% non : 56.47% Participation : 61.69%

 **oui** : 37.89% non : 62.11% Participation : 64.38%

- Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel du Gothard)


 **oui** : 57.00% non : 43.00% Participation : 63.47%


 **oui** : 45.52% non : 54.48% Participation : 61.82%

 **oui** : 49.90% non : 50.10% Participation : 64.83%

20 mars 2016, votations cantonales


- Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux


 **oui** : 87.12% non : 12.88% Participation : 35.31%


 **oui** : 91.21% non : 8.79% Participation : 40.95%

5 juin 2016, votations fédérales


- Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »


 **oui** : 32.40% non : 67.60% Participation : 46.77%


 **oui** : 27.86% non : 72.14% Participation : 48.30%

 **oui** : 26.36% non : 73.64% Participation : 51.48%


- Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »


 **oui** : 23.10% non : 76.90% Participation : 46.95%


 **oui** : 24.66% non : 75.34% Participation : 48.40%

 **oui** : 20.38% non : 79.62% Participation : 51.60%


- Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »


 **oui** : 29.20% non : 70.80% Participation : 46.78%


 **oui** : 22.87% non : 77.13% Participation : 48.30%

 **oui** : 23.83% non : 76.17% Participation : 51.60%


- Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)


 **oui** : 62.40% non : 37.60% Participation : 46.68%


 **oui** : 84.96% non : 15.04% Participation : 48.31%

 **oui** : 86.95% non : 13.05% Participation : 51.60%

- Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)


 **oui** : 66.80% non : 33.20% Participation : 46.79%


 **oui** : 73.51% non : 26.49% Participation : 48.32%


 **oui** : 72.19% non : 27.81% Participation : 51.60%

25 septembre 2016, votations fédérales


- Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »


 **oui** : 36.40% non : 63.60% Participation : 43.00%


 **oui** : 46.32% non : 53.68% Participation : 45.65%

 **oui** : 39.37% non : 60.63% Participation : 49.81%


- Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AV\$plus: pour une AVS forte »


 **oui** : 40.60% non : 59.40% Participation : 43.13%


 **oui** : 50.28% non : 49.72% Participation : 45.71%

 **oui** : 44.07% non : 55.93% Participation : 49.94%

- Initiative populaire du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)


 **oui** : 65.50% non : 34.50% Participation : 42.94%


 **oui** : 74.24% non : 25.76% Participation : 45.65%


 **oui** : 76.54% non : 23.46% Participation : 49.74%

27 novembre 2016, votations fédérales

- Initiative populaire du 16 novembre 2012 « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») »

 **oui** : 45.80% non : 54.20% Participation : 45.38%

 **oui** : 54.57% non : 45.43% Participation : 47.90%

 **oui** : 49.56% non : 50.44% Participation : 52.78%

Municipalité

Répartition des dicastères

Philippe Guillemin, syndic

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

Yves Borremans, Conseiller municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures - Développement durable

Elisabeth Morerod, Conseillère municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - Eclairage public - PCi délégué

Frédéric Gabriel, Conseiller municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Yves Borremans	01.07.2016/ 30.06.2017
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2017/ 30.06.2018
	Mme Elisabeth Morerod	01.07.2018/ 30.06.2019
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2019/ 30.06.2020
	M. Yves Borremans	01.07.2020/ 30.06.2021

Activités

La Municipalité s'est réunie à 45 reprises en 2016 (43 fois en 2015) en salle de Municipalité.

Elle a présenté, comme en 2015, 11 préavis à votre Conseil qui lui a accordé des crédits pour un montant total de fr. 10'014'000.-.

Objectifs 2011 – 2016 (échéance au 30 juin 2016)

Maîtrise des finances communales

Compte tenu des contraintes imposées par le Canton et au vu des résultats de l'exercice 2016, cet objectif peut être considéré comme atteint à ce jour.

Acquisition de patrimoine

Des pourparlers avec certains propriétaires sont toujours en cours et un résultat est espéré pour ces prochaines années.

Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations EC/EU

A ce jour, le 85% des canalisations de la Commune est en séparatifs. Un chantier important demeure toujours : celui de la mise en conformité du quartier situé entre l'avenue de Morges et l'autoroute.

Révision de notre PGA et de son règlement, en concordance avec la région et le canton

Chantier non entamé, toujours en raison des retards pris au niveau de la région et du Canton. Prévu pour 2018.

Amélioration de notre réseau routier

Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N° 8/2013 qui a permis le début des travaux d'aménagements routiers dans le secteur Abbesses-Montaux, ainsi que le préavis N° 2/2015 octroyant un crédit de fr. 1'010'000.- pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour de la Gracieuse.

Optimalisation du développement des transports publics

Les cinq abris-bus ont été construits.

Renforcement de l'esprit de service du personnel communal envers la population et la clientèle

Les changements intervenus au sein du personnel communal contribuent à améliorer l'esprit de service qui fait partie des critères principaux de sélection des candidats à un poste au sein de la Commune.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail

Chantier en cours de manière permanente ; un plan de formation a été mis en place pour une collaboratrice sur plusieurs années.

S'agissant de la santé & sécurité au travail, un bilan a été établi par une ingénieure de la sécurité en 2015. Un concept précis sera défini sur cette base et déployé en 2017.

Développement de la politique d'information et de communication

Chantier en cours de manière permanente.

Création d'une UAPE

Chantier débutera en été 2017, avec une mise en service à la rentrée scolaire 2018.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales

Chantier à l'étude dans certains domaines.

Mise en valeur du patrimoine communal

Chantier en cours de manière permanente, puisque des travaux de maintenance sont réalisés sur l'ensemble des bâtiments communaux, qu'un entretien régulier est assuré à leurs abords et que des travaux d'entretien sont régulièrement effectués sur les terrains et parcelles communales.

Gestion des déchets

Chantier terminé avec l'intercommunalité effective au 1^{er} mars 2014.

Amélioration et développement des installations sportives au Parc des Sports

Chantier en cours. Fin des travaux en automne 2017. Inauguration officielle en 2018.

Objectifs 2016 – 2021 (effectifs au 1er juillet 2016)

- Acquisition de patrimoine
- Des pourparlers avec certains propriétaires sont toujours en cours et un résultat est espéré en 2017.
- Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations
- Chantier en cours de réalisation.
- Refonte des installations sportives et de loisirs au Parc des sports
- Chantier en cours de réalisation.
- Refonte de notre plan général d'affectation et son règlement, en concordance avec la région et le canton, avec l'année 2021 comme date butoir
- Un bureau d'urbanisme sera mandaté d'ici la fin de l'année 2017.
- Amélioration du réseau routier
- Poursuite de l'étude de requalification de la RC 80 (route de Denges), aménagements divers (routes, trottoirs, giratoires, parking), aménagements sécuritaires.
- Urbanisation et aménagement du territoire
- Etudes-test Lonay Sud – axe RC 80, développement des PPA (Plan partiel d'affectation) et PQ (Plan de quartier) concernés, développement du Vallon du Bief, développement de zones d'activités, Développement de zones d'habitation
- Développement durable – Lancement de la mise en application des recommandations du bilan énergétique communal
- Une commission sera nommée dans le courant de l'année 2017.
- Optimisation du développement des Transports publics
- Par influence au sein des associations & développement de la mobilité douce, en collaboration avec Région Morges et le Canton.
- Renforcement de l'esprit de service de nos collaborateurs envers la population et la clientèle
- Révision des statuts-règlement du personnel. Formation continue encouragée.
- Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail
- Chantier en cours de manière permanente ; un plan de formation a été mis en place pour une autre collaboratrice sur plusieurs années. Un collaborateur de la voirie effectuera une formation certifiante dans le courant de l'année 2017.
- Développement de la politique d'information et de communication
- Refonte du site Internet et développement de l'accès à l'information en 2017.
- La création d'une structure performante pour l'accueil de l'enfance (UAPE)
- Le chantier débutera en été 2017.
- Réaménagement de l'administration communale
- Le rachat des locaux de la poste et le déménagement sont prévus en 2017.
- Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales
- Des pourparlers sont en cours avec plusieurs Communes.
- Mise en valeur du patrimoine communal
- Entretien et rénovations prévus sur plusieurs bâtiments.
- Optimisation de la gestion des déchets
- En cours d'étude.

Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

M. Philippe Guillemin

Appréciation générale

L'aménagement du territoire reste une préoccupation constante, notamment en période de révision du plan général d'affectation.

Départ de Mme Irène Agassis et élection de Mme Elisabeth Morerod qui reprend ses dicastères.

Le préavis pour l'adoption d'un nouveau règlement sur le personnel communal est reporté en 2017.

En août, la sortie annuelle du personnel communal a permis à chacun d'apprécier l'apesanteur, ainsi que les bons vins valaisans.

La soirée de fin d'année s'est tenue le vendredi 16 décembre 2016. Toujours très appréciée, cette soirée a été animée cette année par le groupe « New Country Rain ».

C'est au début de l'année 2017 qu'aura lieu la visite préfectorale.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Organisation de l'AG de l'UCV et journée des Communes vaudoises.
- Mise en place de la nouvelle législature, avec la répartition des tâches et participation aux diverses instances communales.
- A la demande de la Pommeraie, le Syndic a rejoint le Conseil de Fondation de la Pommeraie où il tient la fonction de Vice-Président.
- Le Syndic a rejoint le comité exécutif de l'association Région Morges en qualité de Vice-Président.
- L'ARCAM poursuit ses activités. Elle a réorganisé ses différents secteurs. Les informations détaillées sont disponibles sur <https://arcam-vd.ch/>.
- Protection civile : M. Philippe Guillemin a été réélu Président du comité directeur de l'ORPC du district de Morges. Il a également été élu à la Présidence de l'assemblée des présidents de CoDirs des ORPC du canton, et ceci pour toute la durée de la législature.
- Les Syndics des 4 Communes (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges) se réunissent régulièrement pour traiter les dossiers communs

AG de l'UCV et Journée des Communes vaudoises – Fête au village

L'Assemblée Générale des délégués de l'UCV et la journée des Communes se sont déroulées à Lonay le 4 juin 2016, rassemblant plus de 2'000 personnes.

La Fête du Village a suivi, dès 15 heures le samedi, afin de profiter de l'infrastructure installée et proposer aux élus de rester sur place et se mélanger aux habitants, dans la meilleure des convivialités. Elle s'est poursuivie tout le dimanche.

PERSPECTIVES D'ACTION

Règlement sur le personnel communal

Poursuite de l'étude PPA Carouge

Agrandissement du Domaine de la Gracieuse

Recherche de nouveaux patrimoines

Suivi du développement de l'éventuel projet de contournement autoroutier

Déménagement des locaux de l'administration

Bien que la météo soit très défavorable durant tout le week-end et surtout durant les jours qui ont précédé, les deux manifestations ont rencontré un vif succès.



Le comité d'organisation de l'UCV était composé de la Municipalité in corpore, la secrétaire municipale, la boursière, une délégation du comité d'organisation de la Fête du Village, une secrétaire pour les sponsors et une secrétaire pour l'organisation des activités et des bénévoles.



Deux mois avant le jour J, un collaborateur de la voirie a rejoint l'équipe en place pour coordonner les actions sur le terrain.

Le comité s'est réuni une fois par mois durant l'année 2015, puis 2 fois par mois dès le début de l'année 2016.

Durant les dernières semaines précédant la manifestation, le personnel de voirie et le personnel administratif communal ont été fortement mis à contribution pour finaliser les préparatifs. Toutes les heures n'ont pas précisément été décomptées, mais

on peut les estimer à plus de 1'000.

Des Communes avoisinantes ont aussi apporté leur contribution en mettant à disposition du personnel de voirie et rien n'aurait été possible sans le soutien de la centaine de bénévoles, des différentes sociétés locales et de nombreux partenaires (Paysannes vaudoises, Protection civile, Gendarmerie, 68 Sponsors, etc.).

Les bénéfices de cette manifestation ont été redistribués aux sociétés locales qui ont participé à la mise en place de cette journée.



L'organisation de ce week-end a représenté un énorme travail, un grand challenge et une très belle expérience à vivre.



Ressources humaines

L'UCV ayant exigé un engagement important de la part de l'ensemble du personnel, en particulier du personnel administratif, la Commune s'est engagée dans un **programme d'emploi temporaire (PET)** qui a permis à un jeune chômeur de revaloriser ses compétences et à l'administration de bénéficier gratuitement d'un collaborateur supplémentaire, à 60%, pendant six mois. A l'issue de ce stage, il a pu être embauché par une entreprise de la région. Une belle expérience humaine donc, et qui s'est soldée par une réinsertion réussie.

Parallèlement, Mmes **Patricia Gabriel** et **Noémie Antonioli** ont été engagées, sur le budget de l'UCV, pour gérer administrativement une partie des sponsors de cette journée, coordonner les bénévoles et mettre en place certaines activités pour les Communes invitées.

CFC en poche, Mme **Ophélie Vogt**, apprentie employée de commerce, a quitté l'administration cet été, arrivée au terme d'un apprentissage de 3 ans.

A l'automne, c'est Mme **Elodie Abt** qui a rejoint les rangs de l'administration. Au bénéfice de plusieurs années d'expérience, notamment au sein de deux Communes de la région, elle a été engagée en qualité de secrétaire municipale adjointe à 60%. Elle soutient également la bourse communale à raison de 20%. Très attendue, elle a immédiatement empoigné des dossiers conséquents et a pu soulager l'équipe entière en reprenant des tâches du greffe qui avaient, au fil du temps, été partagées entre les autres entités.

Au collège des Pressoirs, M. **Nehat Osmani** a été engagé en qualité de concierge à 80%, en CDD, en remplacement d'un collaborateur malade sur une longue durée. Presque simultanément, Mme **Premila Sotgia**, concierge assistante à 50%, a quitté ses fonctions durant l'été. Cette situation a engendré un travail administratif conséquent.

Dans le contexte de création d'une UAPE et d'une cantine sous le collège des Pressoirs, une **étude globale sur le travail des concierges** sera menée afin d'affiner les besoins. En attendant, afin de conserver davantage de souplesse face à cette situation incertaine (maladie de longue durée, reprise incertaine & futur départ en retraite), une entreprise de nettoyage a été mandatée pour compléter le travail de M. Osmani.

En attendant la concrétisation de ce projet qui devrait recevoir son premier coup de pioche en été 2017, deux collaboratrices ont été engagées pour la cantine : Mme **Sonia Pessoa**, responsable de la cantine, et Mme **Sophie Davenne**, surveillante extérieure. Hiérarchiquement subordonnées à la Commune de Prévèrenge, via l'EPSP, elles travaillent quotidiennement à Lonay.

Au service de voirie, au 1^{er} janvier 2016, M. **Francesco Perri** a été nommé remplaçant du chef de voirie. A ce titre, il est notamment responsable, en l'absence de M. Burnet, de l'organisation du travail, du suivi de l'apprenti, de la gestion des horaires, etc.

M. **Mario Nigro** a, quant à lui, été promu responsable de la déchèterie. Il bénéficie de formations continues dans ce but.

Enfin, M. **Yvan Pittet** s'engage sur la dernière ligne droite avant ses examens finaux, en été 2017, qui lui permettront d'obtenir une AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) de « agent d'exploitation ».

Formation continue

La formation est encouragée ; plusieurs collaborateurs ont suivi des cours ponctuels en 2016.

Deux collaboratrices bénéficient désormais d'un plan de formation sur plusieurs années (convention de formation). Un collaborateur entreprendra également une formation certifiante en 2017.

Santé & Sécurité au travail

Les entreprises employant plus de 5 personnes ont désormais l'obligation d'appliquer les prescriptions MSST (système de sécurité dans les entreprises). Sur cette base, un concept, assorti de mesures, sera développé et mis en place pour le personnel communal.

Ce projet n'ayant pas pu être concrétisé en 2016 au vu des nombreuses autres activités prioritaires, il est reporté en 2017.

Administration générale

L'administration communale (4,7 EPT au 31.12.2016) a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, actes de mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisses (87 cartes délivrées en 2016, contre 75 en 2015).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion des clefs.
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat peut être requis dans les cas particuliers.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.

- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, correspondance, etc.
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
 - o Lon'Info (3 parutions en avril, septembre et décembre)
 - o Site Internet www.lonay.ch
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.

A noter que la préparation des nombreux et très divers dossiers demandés par la Commission de gestion engendre un surcroît de travail administratif important. Il serait judicieux à l'avenir de cibler préalablement quelques sujets que la Coges aimerait approfondir afin d'éviter de devoir laisser à disposition, durant plusieurs mois, autant de dossiers ouverts.

- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, processus de recrutement, formation des apprentis, etc.).

Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours un réel plaisir de rencontrer nos aînés.

Jubilaires / centenaires

10 nonagénaires (7 Dames et 3 Messieurs).

3 personnes ont fêté leurs 100 ans les 27 mars 2016, 10 août 2016, 11 décembre 2016, 1 autre ses 101 ans le 11 décembre 2016 et 1 autre ses 103 ans le 8 août 2016.

Naissances

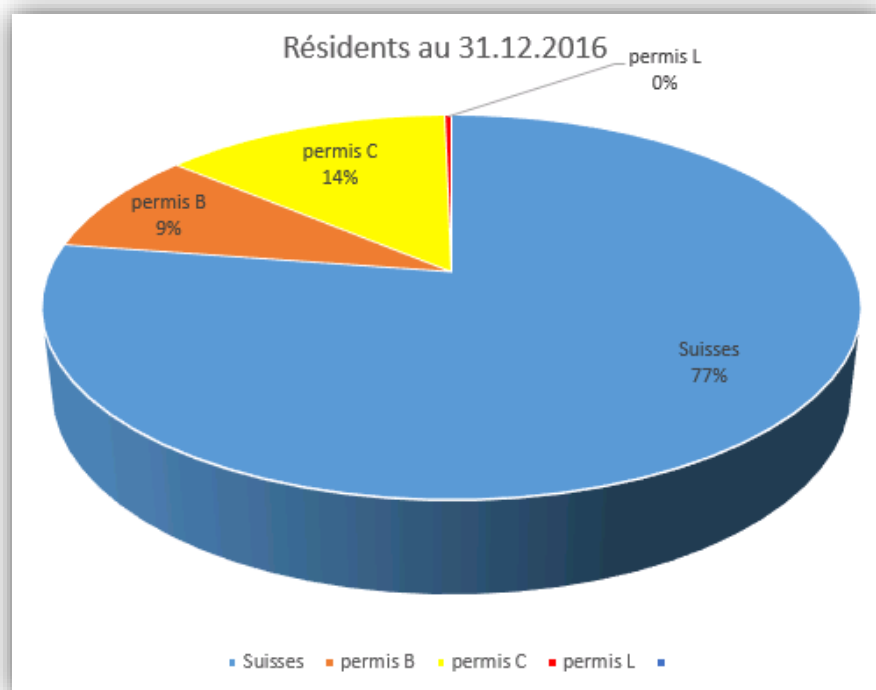
16 bébés (18 en 2015) : 4 filles et 12 garçons sont nés à Lonay. Félicitations aux heureux parents !

Décès

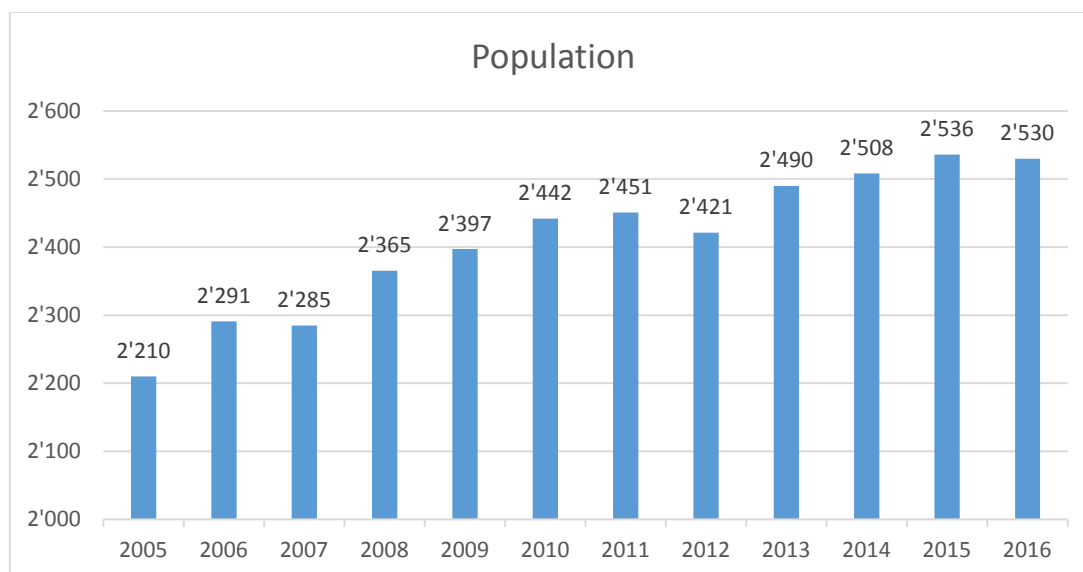
Lonay a eu le regret d'enregistrer 38 décès qui ont été traités comme suit :

- 31 incinérations dont 4 personnes qui reposent au Jardin du souvenir, 1 au columbarium et 4 en tombes cinéraires à Lonay. Les 22 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre Commune ou dans leur famille ;
- 7 inhumations, dont 4 au cimetière de Lonay. Les 3 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la Commune.

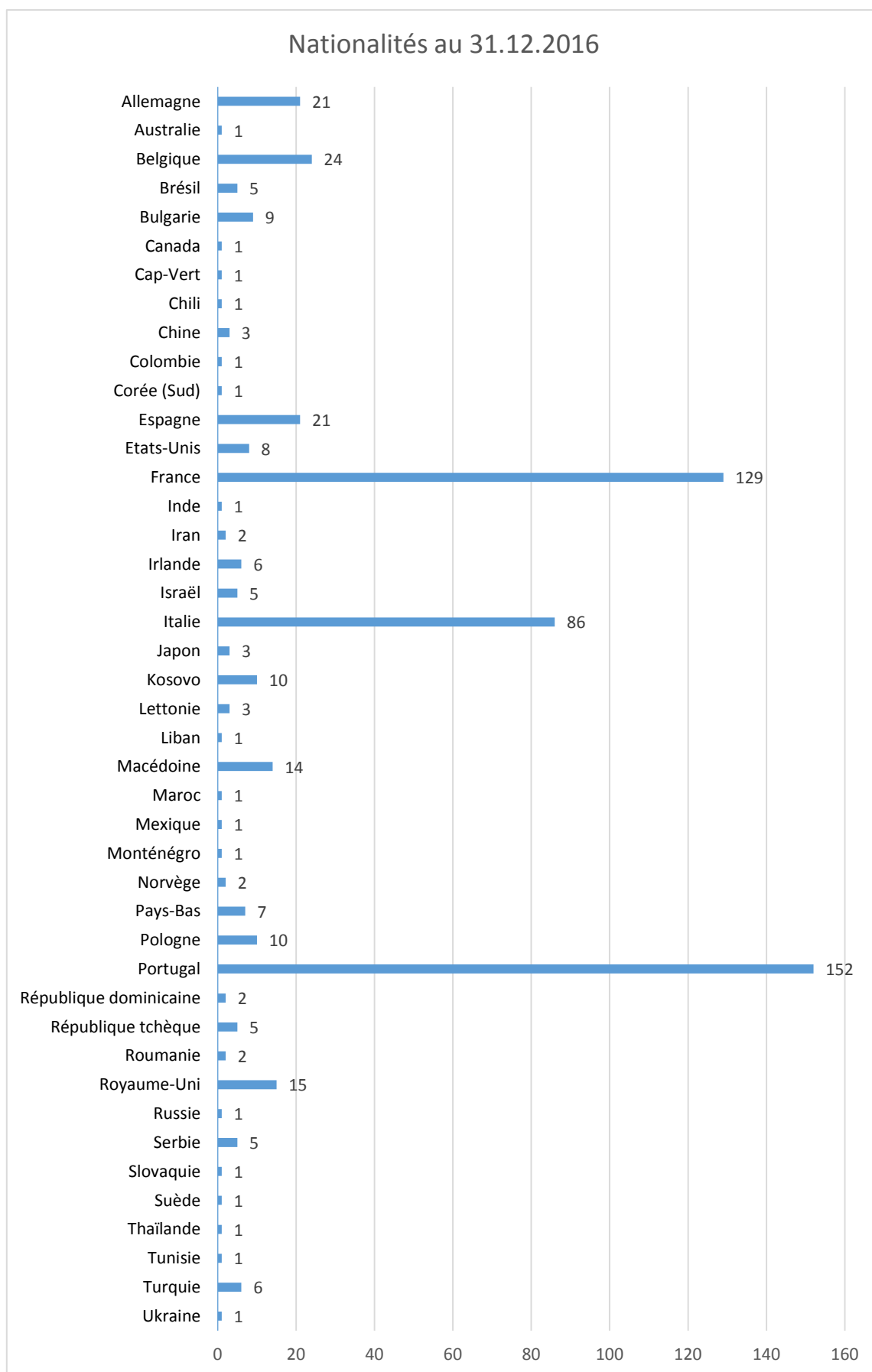
Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière. Il est en effet important que ces personnes puissent reposer en paix. Le règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.



Évolution de la population



Au 31 décembre 2016, la Commune de Lonay comptait **2'530 habitants**, dont 572 étrangers.



Naturalisations

Pour l'instant, en Suisse, il existe deux types de naturalisation, la troisième n'existant que dans le canton de Vaud :

- **Ordinaire** : la procédure se déroule au niveau communal, cantonal et fédéral. Le candidat fait l'objet d'un rapport de police et est auditionné par la Municipalité.
- **Facilité fédérale** : la procédure se fait directement auprès de l'Office fédéral des Migrations, à Berne.
- **Facilité cantonale** : la procédure administrative est simplifiée, sans audition ni rapport de police. Le candidat remplit le questionnaire sur l'honneur. La Municipalité statue sur l'octroi de la bourgeoisie, sous réserve du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale. Elle s'adresse aux :
 - o Jeunes de la 2^{ème} génération (art. 22 LDCV) (entre 14 et 24 ans révolus) ;
 - o Etrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et y ayant résidé sans interruption.

Les démarches, documents et autres informations nécessaires, sont disponibles au greffe communal. Afin de faciliter l'approche de nos institutions cantonales, voire fédérales, la Municipalité remet à chaque prétendant à la naturalisation ordinaire deux brochures intitulées « le pays où je vis » et « Histoire Suisse » illustrée par Mix & Remix.

En 2016, 9 personnes ayant déposé leur dossier dans notre Commune ont été naturalisées (contre 11 en 2015).

AG Flexi ou cartes journalières CFF

En 2016, 764 cartes ont été vendues pour les trois abonnements auxquels la Commune a droit.

Action de Noël du 1^{er} décembre 2016 au 31 janvier 2017 : les cartes sont proposées à fr. 30.- par jour en lieu et place des fr. 40.- par jour habituels.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse www.lonay.ch. Celui-ci ne permet pas de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autre des cartes, selon le calendrier, peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

Finances

Les comptes sont bouclés avec un bénéfice de fr. 985'178.81. Le détail et les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés dans le cahier des comptes (préavis no 5/2017).

La situation financière de la Commune est toujours stable et positive malgré le financement de certains investissements par le ménage communal.

Par conséquent, aucune augmentation du taux d'imposition n'a été envisagée.

Sociétés locales

La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : <http://www.lonay.ch/vie-pratique/societes-locales-lonay>.

La Municipalité remercie chaleureusement les sociétés locales qui ont participé à la réalisation de la journée des Communes vaudoises et à l'organisation de la Fête du Village en juin 2016.

Quant à la commission culturelle, elle organise différentes manifestations, qui rencontrent un important succès, à l'entière satisfaction de la Municipalité. Elle est composée de :

- Sandrine Guillin Borremans, Présidente,
- Alexandra Martin, Caissière,
- Claire-Lise Paquier,
- Jean-François Morier,
- Sophie Maillard,
- Valérie Kaltenrieder,
- Sabine Navarro,
- Marie-Conchi Künzle,
- Prisca Dutoit-Schöner.

Les manifestations spéciales en 2016

La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Épiphanie sur la place devant le bâtiment de la Poste, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous.

Le 1er août

La Fête nationale pour la population lonaysanne a été organisée au Parc des sports par la Municipalité et la Jeunesse qui ont offert un repas convivial.

Aménagement du territoire

Le permis de construire pour la construction d'un établissement médico-social (EMS), de 68 logements protégés et de 2 commerces (alimentation et pharmacie) a été délivré début 2016 et la construction devrait démarrer au printemps 2017. La parcelle d'environ 13'000 m² avait été vendue par la Commune à la société Le Parc SA, le 22 décembre 2015.



La plupart des autres projets de PPA (Plan partiel d'affectation) restent quant à eux freinés dans leur développement par la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT). Le plan directeur cantonal et la répartition du nombre d'habitants par Région rendent le potentiel de croissance des Communes désormais limité.

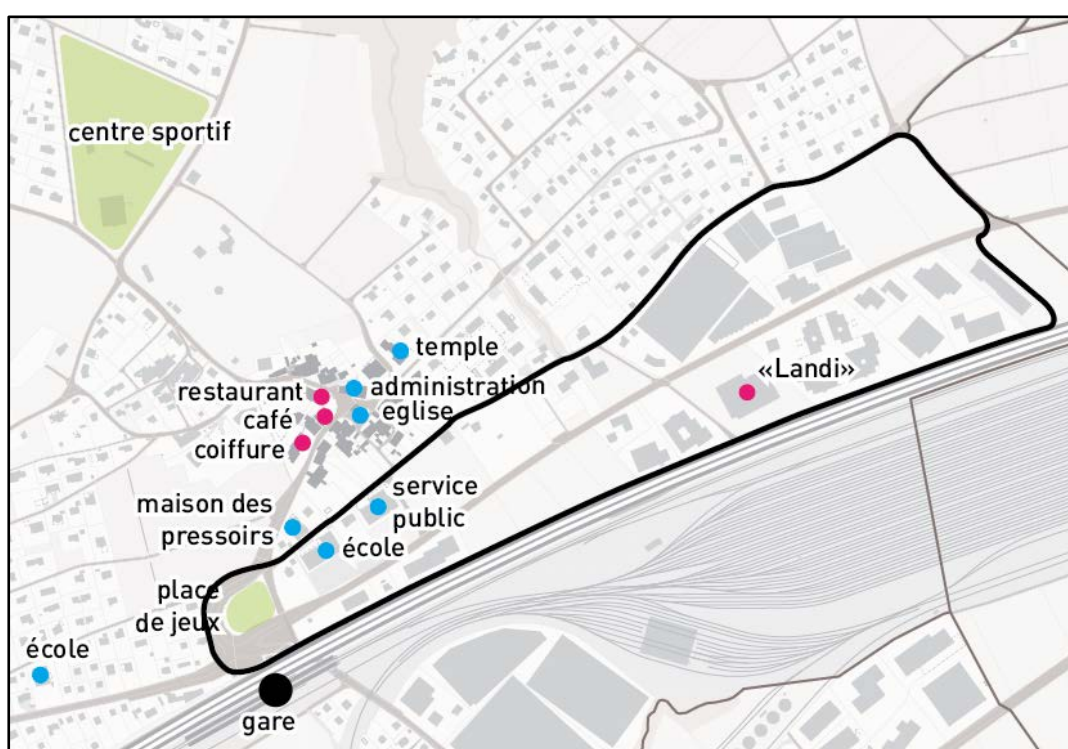
Le chantier 4 de Région Morges « Urbanisation et paysage » a été validé début 2016.

Depuis le début de l'année 2016, la Municipalité a lancé des études-test sur le Sud de la Commune de Lonay, sous forme d'une démarche participative avec la population. Cela fait suite aux études lancées pour le PPA « En Carouge », mais pousse la réflexion plus loin sur l'ensemble du Sud de la Commune, ainsi que sur la principale zone d'activités sise sur le territoire communal.

Un accord-cadre a été signé en juillet 2016 avec la Région et le Canton, afin de convenir d'un co-financement au vu de l'importance de ce projet pour la région. Ce document définit les enjeux, le périmètre d'étude, les champs d'investigation, les démarches, les mandats, le calendrier, l'organisation ainsi que le financement de ces études, qui sera supporté à 50% par le Canton, 25% par la Région et 25% par la Commune de Lonay.

La Conseil communal a été informé de ces démarches lors de sa séance du mois d'octobre 2016 et la population le 22 novembre. Un groupe de suivi a été constitué lors de cette séance publique, afin de suivre le travail des équipes de professionnels qui testeront différents scénarios sur le périmètre défini (voir ci-dessous). 35 volontaires se sont inscrits dans ce groupe, dont la première rencontre aura lieu en janvier 2017. Leur mission sera de se prononcer sur les différents documents présentés par les équipes de professionnels et d'émettre des critiques pour orienter la suite du travail, puisqu'ils représentent les principaux utilisateurs des installations actuelles ainsi que du futur quartier. La synthèse finale de ces études sera rédigée, par la suite, et la restitution se fera sous forme d'une nouvelle séance publique qui se tiendra le mardi 30 mai 2017 à la Maison des Pressoirs.

La fin de ces études, qui définiront l'avenir de notre territoire, va déboucher sur le lancement des études de modification de notre Plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA).



Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eglises & cultes

Mme Elisabeth Morerod

Appréciation générale

Elue l'été dernier, Mme Morerod a repris l'essentiel des dossiers précédemment confiés à Mme Agassiz. Elle s'est plongée dès son arrivée dans les problématiques liées aux dossiers scolaires et parascolaires, en particulier les futures UAPE et cantine scolaire du collège des Pressoirs.

Principaux dossiers traités

Les sujets suivants ont principalement été traités durant l'année :

- Suivi des **cantines scolaires**, avec l'engagement d'une nouvelle responsable de la cantine et d'une surveillante pour les pauses de midi ;
- Suivi du dossier relatif à la création de la future **UAPE** et **cantine scolaire** au collège des Pressoirs ;
- Echanges avec les **Aînés** et participation aux différentes activités ; organisation des jubilaires.

PERSPECTIVES D'ACTION

La concrétisation de la future UAPE et cantine scolaire représentera une grande part des objectifs 2017-2018

Ecoles

Bureau de l'Entente de l'EPSP

Présidence de M. Philippe Guillemin, réélu en septembre 2016.

Principaux sujets traités :

- La surélévation du collège Tribord a été le principal thème abordé.
- L'augmentation du coût des transports scolaires (MBC), due au prolongement du trajet et au temps supplémentaire.

Conseil d'établissement

Les représentants des quatre Communes, du corps enseignant, des parents et des représentants des milieux et organisations concernés ont été élus tacitement.

Collège des Combes

Suite à la baisse significative de la fréquentation de la bibliothèque scolaire et à la démission de l'unique bénévole, la bibliothèque a été fermée dans le courant de l'automne 2016.

Des discussions au sujet de sa réouverture comme satellite de la bibliothèque de l'EPSP, soit pour les classes uniquement, ont permis de faire évoluer la situation vers une réouverture possible en 2017.

Enclassement (situation au 1^{er} octobre 2016)

Le plan de formation harmonisé suite à l'entrée en vigueur d'HarmoS intègre les deux années enfantines (CIN) dans la scolarité obligatoire. De ce fait, nos élèves sont scolarisés jusqu'en 11^{ème} année, avec une nouvelle définition du primaire (de la 1^{ère} à la 8^{ème}) et du secondaire (de la 9^{ème} à la 11^{ème}).

A Lonay, 1^{ère} à 8^{ème} HarmoS, **302** élèves sont enclassés, dont 181 lonaysans, répartis dans 16 classes (collèges des Combes et des Pressoirs).

Comme chaque année, les promotions ont eu lieu à Préverenges. Mme Elisabeth Morerod y a tenu le discours.

		Rac1 et Rac2 classes de rattrapage		
14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale	troisième cycle voie prégymnasiale	degré secondaire I
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire		degré primaire
10-11 ans	7P			
9-10 ans	6P			
8-9 ans	5P			
7-8 ans	4P	premier cycle primaire (dont l'école enfantine)		
6-7 ans	3P			
5-6 ans	2P			
4-5 ans	1P			

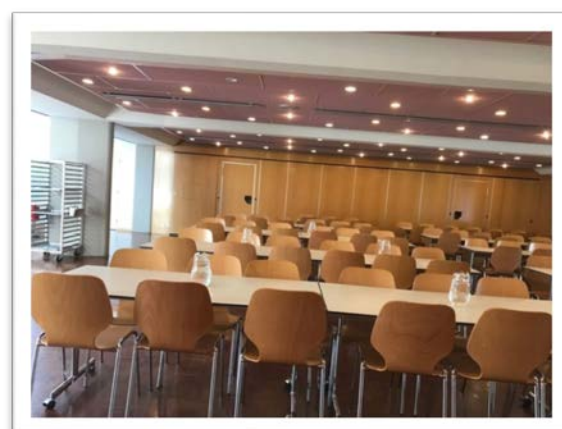
Structure de l'école obliaatoire vaudoise

Cantine scolaire

Les enfants y ont la possibilité de consommer un repas chaud à fr. 10.- ou d'amener un pic-nic, ou encore un plat à réchauffer au four à micro-ondes pour une cotisation annuelle par enfant de fr. 30.- pour l'accès à la cantine. Une centaine d'enfants fréquentent ce lieu qui est réservé aux 10-12 ans.

Comme mentionné plus haut, une responsable de la cantine a été engagée à la rentrée scolaire.

Elle est secondée par une personne chargée de la surveillance extérieure, dans un périmètre de sécurité défini par la Municipalité et communiqué aux parents et aux enfants.



Œuvres sociales

ARASMAC, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay

Dans le cadre de sa restructuration, l'ARASMAC a pour projet de centraliser ses actions et cherche, de ce fait, de nouveaux locaux.

Mme Morerod fait partie de la Commission de gestion.

UAPE, unité d'accueil pour écoliers

L'autorisation d'exploiter la salle Mignonne de la Maison des Pressoirs échoit en 2018.

Centres de Jeunesse et Culture

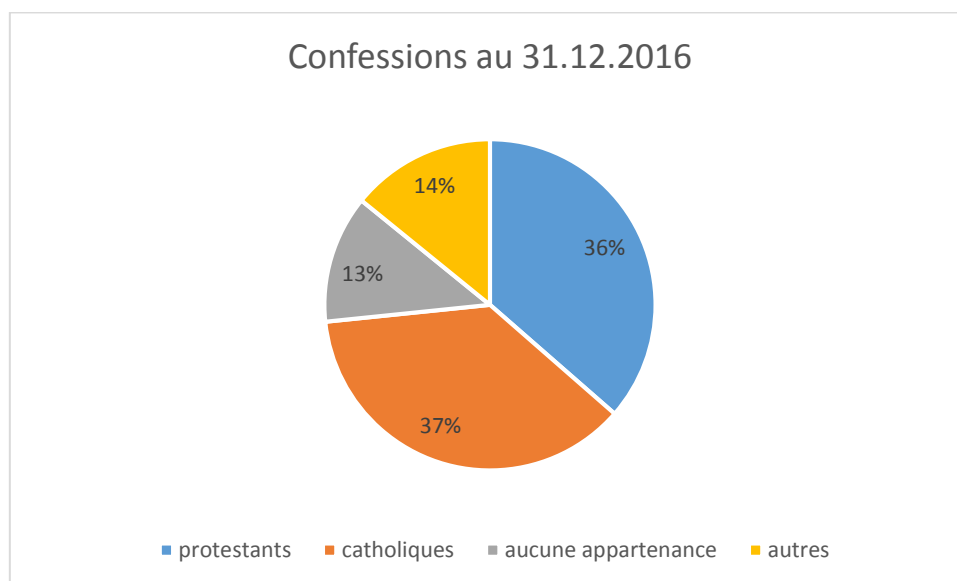
Lonay bénéficie de certaines structures, soit Univers 1028 à Préverengues, Centre Couvaloup 12 à Morges, Passeport-Vacances et la ludothèque Toujou à Echandens.

Les Petites pousses

Le Jardin Enchanté est devenu « Les Petites Pousses ». Les horaires et tarifs ont été adaptés pour mieux correspondre à la demande.

Eglises & Cultes

Au 31 décembre 2016, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Le 14% « autres » représente en réalité une vingtaine de confessions différentes, dont la majorité appartient à la communauté évangélique ou fréquentent l'église orthodoxe chrétienne. 3% des habitants se sont déclarés musulmans.

Paroisse protestante

La paroisse dénommée "Lonay-Préverenges-Vullierens" couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Elle est représentée par Mesdames les pasteures Corinne Méan, Ira Jaillet et Claudine Masson Neal.

Comme chaque année, la paroisse protestante organise différentes manifestations pour soutenir le Centre paroissial, comme par exemple le marché de Pâques, la soupe de Carême et le festival de pâtes.

Centre paroissial

Le centre paroissial est toujours soutenu par la Commune.

Des travaux de rénovation ont été engagés en 2016.

Paroisse catholique

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs.

31 Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

Les prêtres de la Paroisse sont les Abbés Pascal Burri, Guy Jeanmonod, Jean Bosco Rwasha et Jean Burin des Roziers, lesquels coordonnent la charge pastorale en collaboration avec la mission italienne, la mission espagnole et la mission portugaise. M. l'Abbé Edgar Imer est décédé en début d'année.

La traditionnelle kermesse s'est déroulée comme chaque année au théâtre de Beausobre, à Morges.



Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

M. Frédéric Gabriel

Appréciation générale

Les principaux sujets qui méritent constamment une attention particulière sont toujours le vieillissement des bâtiments et la gestion des déchets.

Le lancement du chantier de la zone de sport a représenté un travail conséquent durant l'année 2016.

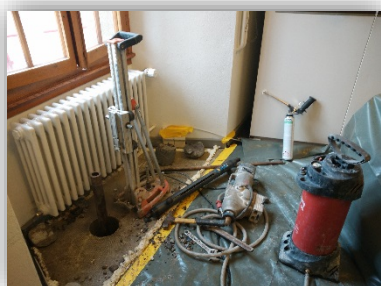
Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2016 ont été :

- Réaménagement de la zone du parc ;
- Evaluation des besoins en locaux administratifs ;
- Supervision du projet de création d'une UAPE et d'une cantine scolaire sous le collège des Pressoirs ;
- Application des règles liées à l'utilisation de la déchèterie ;
- Projet de rachat de la poste et création de bureaux administratifs.

Bâtiments

Maison de Commune



En février 2016, une fuite dans une conduite d'eau sous le bâtiment a engendré une inondation dans les bureaux de l'administration.

Des travaux ont été nécessaires pour y remédier et ont condamné pour quelques jours la réception.

En outre, au vu du développement de l'administration communale, des besoins en locaux supplémentaires se sont fait sentir de manière plus pressante.

Parallèlement, La Poste a fait part de son intention de fermer le bureau postal de Lonay. Les efforts fournis par la Municipalité et par la population ont permis de repousser l'échéance, mais n'ont pas pu empêcher la décision de fermer le bureau de poste sous la forme que l'on connaissait. Il était donc nécessaire de trouver une solution satisfaisante de reprise de l'agence postale afin de ne pas léser la population lonaysanne. Finalement, c'est le Top Shop de Landi qui reprendra en 2017 l'agence postale, permettant non seulement de conserver les activités postales sur notre territoire mais également d'élargir les horaires d'ouverture.

Cette situation a conduit la Municipalité à mener une réflexion plus globale, portant sur l'avenir des locaux postaux, qui représentent 7.8% de la PPE « Poste 10 » (le solde étant déjà propriété de la Commune), et sur l'indispensable agrandissement des bureaux communaux. Le rachat des locaux actuels de la poste, pour y placer l'administration, s'est alors imposé comme une évidence.

Les locaux occupés jusqu'alors par l'administration à la Place de l'Eglise seront reloués à un locataire commercial afin d'éviter des frais de transformation.

PERSPECTIVES D'ACTION

Concrétisation du réaménagement de la zone du Parc & suivi du chantier

Poursuite de l'étude pour le déplacement du bâtiment de voirie

Concrétisation de l'UAPE et de la cantine sous le collège des Pressoirs & suivi du chantier

Déménagement des locaux administratifs & suivi du chantier de rénovation

Maison des Pressoirs

Une nouvelle autolaveuse a remplacé la précédente, acquise il y a 20 ans.

La problématique des locations, soit le nettoyage des locaux prêtés, persiste en 2016. Les besoins seront réévalués en 2018 avec la création de la future UAPE et de la future cantine. Dans l'intervalle, des solutions internes ont été mises en place pour améliorer la situation (soutien possible, le lundi matin, par le concierge du collège des Pressoirs et/ou par une entreprise de nettoyages).

La procédure de réservation de la Maison des Pressoirs pour les manifestations récurrentes d'année en année a également fait l'objet d'une attention particulière. Une meilleure coordination, avec le Président des USL et les représentants de la Commission culturelle, a été mise en place afin de garantir la réservation des dates des manifestations importantes.

En juin 2016, la Municipalité a pris la décision de renoncer à installer des exutoires de fumée, ceux-ci n'étant obligatoires qu'à partir de 300 personnes. La Maison des Pressoirs peut accueillir 200 personnes (224 sans les tables) en bas, et 198 (ou 250 sans les tables) en haut, étant précisé que les deux parties ne sont jamais occupées en même temps.

Centre sportif – zone du Parc

Un avant-projet de fr. 455'000.- ayant été accordé par le Conseil communal en 2015 (d'abord fr. 300'000.- puis fr. 155'000.-), la Municipalité a pu rédiger le préavis de réalisation pour le réaménagement des installations sportives, soumis au Conseil communal le 26 avril 2016. Un crédit de construction de fr. 9'750'000.- a été accordé par le Conseil communal et les travaux ont commencé en novembre 2016.

Le projet tient compte des besoins de la Commune, des collectivités locales ainsi que de la réglementation en vigueur. Il propose la création d'un terrain de football en revêtement synthétique ainsi que d'un terrain en herbe, de deux courts de tennis en terre-battue synthétique, de terrains de pétanque, de deux pistes d'athlétisme, d'une place de fête ainsi que de la reconstruction totale des vestiaires et de la buvette. Des locaux de réunion pour le tennis club, la jeunesse ainsi que le Lonay-boules seront également créés.

La Municipalité souhaite que cet ambitieux projet, qui offrira des infrastructures modernes aux habitants, permette à chacun d'y pratiquer ses activités sportives dans un esprit de bienveillance mutuelle et de respect.



Immeubles de rendement

La gérance Emery à Morges a repris l'ensemble de la gestion des immeubles de rendement en 2016. A cet effet, la gérance s'est rendue, en début d'année, dans tous les bâtiments communaux afin de faire un état des lieux général pour la reprise de la gestion immobilière du patrimoine locatif.

Route de la Chérard 22 – vieux collège

En début d'année 2016, quelques travaux d'entretien de l'installation de chauffage ont été effectués. L'ébouage des installations de chauffage sera effectué en 2017.

Route des Pressoirs 4

Les fenêtres, ainsi que les serrures de tous les appartements ont été changées en 2016. De plus, une nouvelle porte d'entrée a été commandée. Des moquettes ont été changées dans un appartement. Des travaux de réfection de peinture dans la cage d'escaliers seront effectués en 2017.

Suite à des problèmes récurrents de mauvaises odeurs, des travaux ont été entrepris afin de remplacer les couvercles de la fosse de décantation, dans la cuisine du café-restaurant du Mont-Blanc.

Ruelle Merloz 1

Des travaux d'entretien ont été réalisés pour la somme de fr. 8'000.-, y compris le remplacement du sèche-linge, le rachat d'un nouveau frigo pour un appartement et la réfection de la peinture de la cage d'escaliers.

Une panne de chauffage a eu lieu en novembre 2016 nécessitant l'intervention d'un chauffagiste en urgence.

Un velux devra être remplacé en 2017.

Poste 10

Les infiltrations d'eau précédemment constatées ont provoqué de nouveaux dégâts, notamment sur le carrelage du salon de coiffure et dans un appartement. De nombreuses investigations ont été nécessaires afin d'en déterminer la cause. Le réseau de distribution de chauffage qui était percé a été refait dans la zone concernée.

De l'humidité ayant à nouveau été constatée dans le salon de coiffure et la garderie, les investigations ont repris. Les recherches s'orientent vers la couverture de l'immeuble, l'étanchéité de la terrasse ou encore le réseau de distribution d'eau de l'immeuble. Des tests et sondages se poursuivront jusqu'en 2017.

Des travaux d'entretien conséquents ont été réalisés sur l'ascenseur du bâtiment en fin d'année.

Presqu'aucun acte de vandalisme ne s'est produit en 2016 dans le parking et les WC publics. Il faut dire que la situation s'est grandement améliorée grâce notamment à l'intervention régulière de l'entreprise Juggers sécurité SA et aux passages des patrouilles de la Police cantonale.

Par contre, un cambriolage a eu lieu dans la boulangerie ; la porte d'accès au laboratoire a dû être changée. Les frais de remise en état ont été pris en charge par l'assurance.

Un locataire a formulé une demande de baisse de loyer, suite à l'affaissement du plafond de sa chambre à coucher. Des travaux ont immédiatement été effectués. Toutefois, son appartement n'a pas pu être utilisé pendant environ deux semaines.



Pour les **années à venir**, il y a lieu de noter que les travaux suivants devront être entrepris :

- Réfection des façades et des ferblanteries ;
- Remplacement du revêtement de sol et des crépis du salon de coiffure ;
- Remplacement du système d'appel d'urgence depuis les cabines des ascenseurs car les lignes analogiques ne seront plus en fonction dès le 1^{er} janvier 2018.

Enfin, comme expliqué en préambule, le rachat des locaux de la poste pour y placer l'administration communale se concrétisera en 2017.

Bâtiments scolaires

Comme chaque année, une équipe de jeunes gens sont venus soutenir les concierges durant les grandes vacances pour le nettoyage.

Collège des Pressoirs

Les stores défectueux des salles de classe ont été remplacés par des stores intérieurs. Ceux-ci ont un entrainement manuel et ne nécessitent donc pas de raccordement électrique. A terme, tous les stores électriques seront certainement remplacés par ce système, moins coûteux et plus solide.

Collège des Combes

Les joints des portes des classes ont été changés.

Depuis la rentrée scolaire 2016, des cours de yoga du rire sont dispensés à raison de deux fois par mois, en soirée, dans la salle de rythmique du collège des Combes.

Domaines

Vignes communales

Suite aux dégâts provoqués par le produit du groupe allemand Bayer, sur les vignes communales, la procédure d'indemnisation est encore en cours.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2014	1'166 kg	4'069 kg
2015	4'395 kg	3'660 kg
2016	5'231 kg	4'650 kg

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur. La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure entre autre la vinification du vin de la Commune.

Réserve naturelle du Bomelet

Comme chaque année, un groupe de bénévoles a procédé au nettoyage des étangs et des berges.

La réserve du Bomelet a fêté ses 40 ans en automne 2016. Des plantations ont été réalisées le long du ruisseau, au chemin des Abbesses, à cette occasion.



Forêts communales

Le bilan de la saison de coupe :

Sur l'ensemble de la saison, d'octobre à avril, les conditions météo ont été excellentes. Les températures basses avec la bise et le gel, ainsi que le temps sec, ont permis d'effectuer les coupes délicates dans les meilleures conditions. Les bois ont donc pu être exploités et débardés en faisant le minimum de dégâts au sol.

Les quelques coupes de bois reportées de l'hiver précédent ont été effectuées à l'automne par de meilleures conditions météo. Cette saison, les possibilités de coupe ont, dans l'ensemble, été réalisées.

De plus, l'entreprise forestière Dumauthioz, a investi dans une paire de chenilles afin d'augmenter la portance de ces engins forestiers type porteur ou processeur. Ceci permet un peu plus de souplesse avec le débardage. Lors de travaux en zones humides, ce dispositif permet aussi de limiter les dégâts aux sols.

En résumé, la saison de coupe se terminera comme chaque année et selon la loi au 15 avril. Ceci, toujours en maintenant les objectifs principaux de ménager au maximum les chemins, les layons de débardage ainsi que le peuplement restant et le rajeunissement naturel. Le bilan est donc très positif sur le plan forestier.

Prix moyens des assortiments par m³ TTC :

Assortiments	Prix 2014	Prix 2015	Prix 2016	Prix 2017
Service épicéa long B-C	fr. 100 - 105	fr. 85 - 90	fr. 82 - 86	fr. 85 - 98
Service sapin long B-C	fr. 80 - 85	fr. 65 - 70	fr. 65 - 68	fr. 67 - 72
Râperie résineuse	fr. 45	fr. 40	fr. 43	fr. 43
Service hêtre B	fr. 70 - 75	fr. 58 - 62	fr. 58 - 62	fr. 58 - 62
Bois de feu hêtre	fr. 55	fr. 55	fr. 55	fr. 55
Déchiquetage feuillu dur	fr. 45	fr. 45	fr. 45	fr. 45

Les relations avec M. FÜRER, nouveau garde forestier, sont bonnes et son travail donne entière satisfaction, dans la continuité de son prédécesseur.

Plusieurs subventions pour un montant total de fr. 20'386.95 ont été versées par le Canton et représentent le 56% des frais liés à l'entretien du lit et des berges boisées, ainsi que l'enlèvement d'arbres instables ou secs et la stabilisation biologique des berges par le renforcement des plantations.

Déchèterie

Déchèterie « En Chaumet »

Sous la supervision du chef de voirie, M. Mario Nigro a repris la responsabilité de la gestion de la déchèterie depuis le début de l'année 2016.

Le comportement de certains usagers mécontents représente un véritable défi. C'est une problématique que l'on rencontre dans toutes les Communes et qui est régulièrement traitée dans le cadre de la formation continue.



Les ambassadeurs du tri ont continué de soutenir le travail de la voirie en intervenant chaque samedi pour accueillir, guider et renseigner les utilisateurs.

Traitement des déchets

Cinq procédures disciplinaires ont été ouvertes ; une amende et trois avertissements ont été prononcés à l'encontre des contrevenants. Un contrevenant n'a pas pu être identifié.

Les principaux déchets traités se répartissent ainsi :

Type de déchets	Unité	Destination	2016	2015	2014
Encombrants incinérables	Tonne	Valorsa	-	1.63	-
		Goutte	54.94	49.14	35.26
Verre	Tonne	Vetropack	148.56	128.2	133.7
Ordures	Tonne	Valorsa	253.42	242.5	236.03

Valorsa

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des Communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 Communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 Communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03 % de l'usine Tridel SA.

A la suite des réflexions cantonales sur le rôle des périmètres ¹, Valorsa a organisé des tables rondes régionales. Ces rencontres avaient pour but de redéfinir les besoins des Communes-actionnaires en termes de conseil ou de gestion des filières, ainsi que le mode de financement du travail du périmètre. Rediscuté et repensé, le rapport entre le périmètre et ses actionnaires a donc pu être stabilisé.

Pour le périmètre, comme pour les Communes, 2016 est une année de transition. Plus d'un tiers des Municipaux en charge du dicastère des déchets ont changé. Entre contacts, formation et information, un nouveau lien entre le périmètre et ses actionnaires a dû être tissé. Une énergie nouvelle est apparue qui permet de planifier de nouveaux projets. Mais les anciens restent, les tonnes doivent être gérées, des filières doivent être stabilisées pour que les bennes de déchets produites dans les déchèteries communales trouvent toujours un exutoire à un prix correct.

Pour Tridel, Valorsa a stocké 1'500 tonnes de déchets incinérables. Emballés durant la fermeture de l'usine d'incinération pour la révision annuelle, les balles ont été brûlées en hiver, soit 6 mois plus tard, afin de garantir rentabilité et énergie verte.

Au niveau de la gestion générale des déchets et afin de faciliter la vie des citoyens, le Concept régional de taxe au sac s'est approché du périmètre Nord, STRID SA. Un long travail de diplomatie tout au long de l'année a permis de fusionner 2 sacs vaudois en un seul. Si le titre et la couleur resteront « Trier c'est... valoriser », son prix diminuera légèrement pour le sac de 35l. Il sera dorénavant à fr. 1.95/pièce.

La surveillance des taux de fraude a été adaptée. Vu que les résultats sont très satisfaisants, Valorsa ne fait plus qu'un contrôle annuel sur 25% des Communes. Les résultats des autopsies des poubelles confirment l'effort de tri généralisé des citoyens.

Le décompte final du concept de taxe au sac s'établit à fr. 370.32/tonne.

En 2016, Valorsa SA a mis son savoir-faire technique et scientifique à la disposition de ses Communes-actionnaires. Toutes les tonnes de déchets qui ont transité à Penthaz ont été recyclées au mieux des marchés et de la technique, afin de garantir un écoulement régulier. Et parallèlement, un effort particulier a été mis au service des Communes pour leur transmettre un savoir important pour la gestion de ce dicastère.

Quant à la gestion des déchets plastiques, ce thème a été constant tout au long de l'année. Si des filières s'ouvrent pour les flaconnages (PE et PP), ces déchets ne représentent qu'environ 4kg/personne/année. La mise en place de collecte correspond à l'état de la technique, mais son coût doit être reporté sur la taxe forfaitaire. Notion que toutes les instances publiques en charge des déchets peinent à l'expliquer aux citoyens.

¹ La commune de Lonay fait partie de Valorsa. Un périmètre correspond à un groupe de représentants / directeurs qui se réunissent en groupes de travail.

		2016 en tonnes facturées par Valorsa	2016 Destination	2016 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'106	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'174	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'862	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'554	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'842	1/3 Carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'651	40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	2'099	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	237	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'054	GZM	Energie
	Information	Municipalité & Tout public	6 séances décentralisées 2 jours de Forum Déchets pour les nouveaux Municipaux 1 séance sur les plastiques	1 Comptoir régional

Section IV : Police – Transports publics – Service du feu – Informatique – Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

Appréciation générale

En 2016, les MBC (TPM) ont poursuivi leur restructuration en initiant les études sur ce que sera le réseau des TPM en 2030 et les premières mesures seront prises lors du changement d'horaires de décembre 2017. La Commune de Lonay continuera de bénéficier d'une desserte de qualité, permettant aux usagers de se rendre directement à la gare de Morges, à celle de Bussigny ou à l'EPFL. Une amélioration de la fréquence de ces lignes est à l'étude afin d'améliorer encore ces services.

La sécurité de notre Commune est un autre sujet qui requiert, année après année, une attention toute particulière. Le travail avec les différents acteurs (Polcant, ASP, Juggers sécurité SA et Police population) a permis de faire baisser la criminalité (délits et incivilités) en 2016 ; ces efforts se poursuivront en 2017.

L'étude du renouvellement des outils informatiques de notre administration a commencé en 2016 et se poursuivra en 2017 pour aboutir à un préavis qui sera déposé dans le courant de l'année.

Le SIS Morget continue de se restructurer afin de répondre aux exigences du métier de sapeur-pompier et aux contraintes liées à l'augmentation de la population dans notre région. Le renouvellement des effectifs reste problématique mais ne péjore, actuellement, pas l'efficacité du Morget.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2016 ont été :

- TPM, horizon 2030 et améliorations 2018
- Sécurité, amélioration continue
- Informatique communale, renouvellement des outils
- Aménagement du territoire, étude Lonay Sud

Transports publics

Les TPM ont choisi de s'agrandir et ont **déménagé à la Gottaz** à Morges dans des locaux plus grands et mieux adaptés. L'inauguration a eu lieu en mai.

Une **Convention d'entente intercommunale**, approuvée par le Conseil d'Etat en date du 9 août 2006, lie les Communes de Denges, Echandens, Echichens Lonay, Morges et Tolochenaz.

En 2011, les Communes de Lully, Lussy-sur-Morges et Préverenges ont adhéré à cette Convention.

Suite à la création de la nouvelle Commune d'Echichens, un problème dans la répartition financière est apparu (contribution financière surévaluée, au vu de l'augmentation de sa population, de 1'000 à 2'500 habitants, et du niveau de prestations resté identiques depuis la fusion des Communes de Colombier-VD, Echichens, Monnaz et St-Saphorin-sur-Morges), nécessitant la révision de la Convention.

Les Communes partenaires ont accepté de redéfinir une nouvelle clé de répartition tenant compte du facteur d'éloignement.

PERSPECTIVES D'ACTION

Transports publics – participation à la réorganisation des lignes

Modification du PGA et son règlement

Agrandissement du Domaine de la Gracieuse

Modernisation de l'informatique communale

La nouvelle Convention a été approuvée par le Comité exécutif des TPM lors de sa séance du 1^{er} octobre 2015, puis par les Municipalités des Communes partenaires (voir préavis no 1/2016).

En juin 2016, des habitants ont adressé une **pétition** pour se plaindre de la fréquence de desserte de la ligne 735, de la liaison Lonay Parc ↔ Morges Gare, lignes 702 et 705, ainsi que la coordination entre les bus 702 et 705 en direction de Lonay Parc.

Des propositions d'améliorations ont été transmises à la Direction des MBC qui les examinera en détails lors de la construction de l'horaire, en mai 2017.

A ce sujet, les Communes ont débattu avec les MBC sur le sujet du « Réseau MBC 2018 » dont le but est de mettre en œuvre les premières adaptations dès décembre 2017. M. Borremans a participé à ces rencontres afin de communiquer les autres besoins de la population lonaysanne.

Statistiques de l'évolution de la fréquentation des lignes 702 et 705

Voyageurs/an	Aller						
<u>Ligne</u>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% 15-16
702	485'770	514'780	564'446	552'847	553'976	563'713	1.8 %
705	42'026	78'697	116'201	119'084	136'193	173'290	27.2 %
Voyageurs/an	Retour						
<u>Ligne</u>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	%15-16
702	519'238	535'334	596'095	603'342	612'283	620'039	1.3 %
705	39'280	72'730	112'295	117'893	136'162	178'019	30.7 %
Voyageurs/an	TOTAL						
<u>Ligne</u>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	%15-16
702	1'005'008	1'050'114	1'160'541	1'156'189	1'166'035	1'183'752	1.5 %
705	81'306	151'427	228'496	236'977	271'611	351'309	29 %
	1'086'314	1'201'541	1'389'037	1'393'166	1'438'614	1'535'061	6.7 %

Police

Vandalisme

Comme déjà mentionné plus haut, peu d'actes de vandalisme ont été recensés en 2016.

Cette amélioration significative est très probablement à mettre sur le compte, entre autres, de l'augmentation des passages effectués par la Sécurité municipale, la société Jüggers sécurité SA et également par la Police cantonale vaudoise. Cette dernière accorde en effet une attention toute particulière aux problématiques signalées par la Commune et par les habitants. La mise en place du concept de « poste mobile » rend également les patrouilles visibles sur le territoire et contribue à renforcer la prévention.



Quant à la vague d'actes délictueux commis en 2015, les auteurs – dont une majorité étaient mineurs – ont pratiquement tous été identifiés et condamnés par la Justice. La Municipalité a présenté ses conclusions civiles aux autorités judiciaires pour tenter de se faire rembourser les frais de remise en état (nettoyage des graffitis ou remplacement de vitres brisées par exemple).

Répartition des coûts de la sécurité

Les différents acteurs en charge de la sécurité à Lonay se répartissent de la manière suivante :

Qui	Missions	Périodes	Lieux	Frais 2016
Police Cantonale	Ensemble des tâches liées à la sécurité prévues par la loi (LOPV)	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	393'390 <i>(401'626 en 2015)</i>
Assistant de sécurité Préverenges	Stationnement, patrouilles, enquêtes naturalisations, écoles.	Lu au Ve de 08h00 à 17h00. Occasionnellement le week-end et les nuits	L'ensemble du territoire communal	47'309 <i>(61'602 en 2015)</i>
Juggers sécurité SA	Surveillance des bâtiments et biens communaux	Nuits de jeudi à dimanche. Occasionnellement, horaires aléatoires	Tous les bâtiments et terrains communaux	20'558 <i>(26'904 en 2014)</i>
Population de Lonay Police population	Diffuser les messages de prévention. Signaler à la police tous délits. Entraide entre voisins lors d'absences.	365j/365j 24h/24h	L'ensemble du territoire communal	

Police-population

Le constat, après une année, est positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

Commission de police

La commission est composée d'un président, M. Yves Borremans, Conseiller municipal, et de deux membres qui sont Mme Irène Agassiz, Conseillère municipale jusqu'en juin 2016, remplacée par Mme Elisabeth Morerod, nouvelle Conseillère municipale depuis le 1^{er} juillet 2016, et M. Philippe Guillemin, Syndic. Sa principale mission consiste à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre.

La commission s'est réunie à 2 reprises en 2016 pour traiter 55 cas.

Divers

Lors de leurs passages, des patrouilles de police ont remarqué des **véhicules sans plaques**, stationnés sur des propriétés privées. En application de la Loi du 5 septembre 2006 sur la gestion des déchets qui prévoit à son article 17 que « *le dépôt ou l'abandon de véhicules automobiles hors d'usage (...) est interdit sur tout le territoire cantonal, tant sur le domaine public que sur la propriété privée* », les propriétaires ont été invités à débarrasser ces véhicules auprès de centres de collecte agréés.

Criminalité

Globalement, les statistiques de la Police cantonale vaudoise font ressortir une diminution du nombre de délits commis sur notre Commune (diminution d'env. 13% des événements signalés).

Loi / Infractions, y.c. tentatives	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Total vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	6	2	4	5	7	5
Vol, y.c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	36	28	53	50	65	38
dont vol par effraction	8	12	36	26	45	22
Domages à la propriété sans vol (CP art. 144)	14	20	7	8	11	11
Domages à la propriété lors de vol	14	14	41	30	45	27
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	13	15	38	33	51	25
Loi sur les stupéfiants (LStup)	12	18	7	6	11	1

Chiens

Au 31 décembre 2016, 133 chiens (122 en 2015) sont inscrits à la Commune de Lonay.

Depuis 2016, la base de données AMICUS remplace l'ancienne banque de données ANIS mise en fonction en 2008.

Deux journées de travail ont été nécessaires pour harmoniser les données communales avec les données d'AMICUS. Cela a permis d'identifier une dizaine de propriétaires qui n'avaient pas inscrit leurs chiens.

Denrées alimentaires & contrôles sanitaires

L'eau de la piscine du Domaine de la Gracieuse est régulièrement analysée. Elle est conforme aux prescriptions légales.

Info qualité sur l'eau potable – bilan 2016

La Commune de Lonay est alimentée en eau potable par le réservoir de Haute-Pierre situé sur les hauts de Morges à Echichens. L'eau de ce réservoir provient à 100% de l'usine de Saint-Sulpice qui traite l'eau du lac Léman par filtration sur sable.

Certains quartiers reçoivent directement l'eau des sources de Prévondavaux situées sur la Commune de La Chaux et de Chevilly.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée avec du chlore fabriqué par électrolyse du sel, avant d'être injectée dans le réseau.

En 2016 toutes les exigences légales en vigueur ont été respectées. L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet.

Au total, en 2016, 9'307 échantillons ont été prélevés et 52'965 analyses ont été effectuées par Eauservice.

En microbiologie, 24 non-conformités mineures ont été constatées. Les mesures de contrôle effectuées lors d'un second prélèvement n'ont montré aucune anomalie et ces non-conformités n'ont pas été confirmées. La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales.

L'eau distribuée au robinet par le service des eaux de Lausanne est une eau potable de qualité, à boire sans modération

Les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux limites.

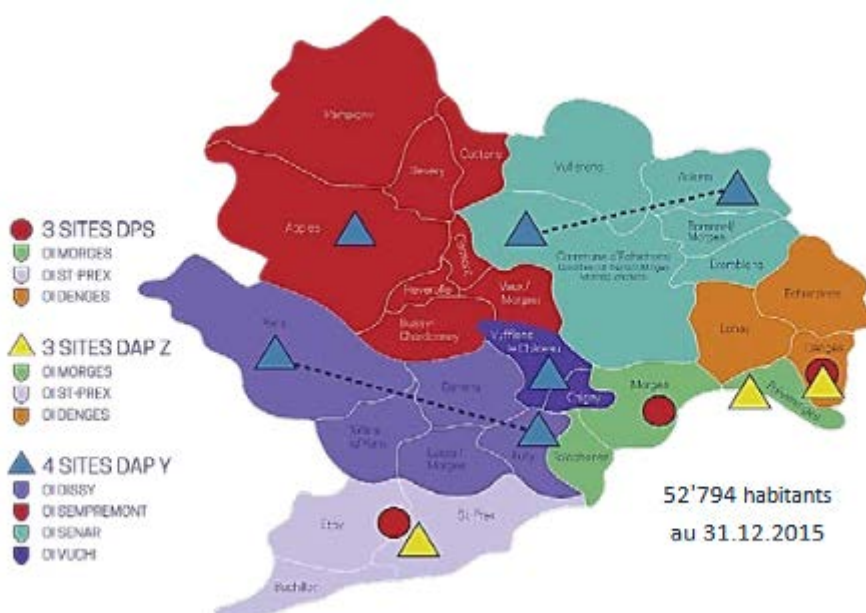
Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit par Eauservice, soit par un laboratoire externe.

Les analyses microbiologiques détaillées ont été envoyées par un tout-ménage en février 2017. Elles font état d'une **eau de très bonne qualité physico-chimique**.

Service du feu

SIS Morget

Le SIS Morget, composé de 29 Communes du district de Morges représentant une population de plus de 52'000 habitants, est fort de 344 sapeurs-pompiers volontaires, dont 30 femmes. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutiens sanitaires et de divers cas particuliers.



Il est composé de 7 organes d'interventions (OI). Les OI interviennent selon les missions qui lui sont dévolues. Les Communes membres de cette association sont représentées à l'assemblée par un délégué de leur Municipalité. Yves Borremans est le Président de la Commission de gestion pour la législature 2016-2021.

Le comité directeur est composé de 7 membres, un par organe d'intervention. A la suite de la nouvelle législature, la totalité des membres de l'assemblée et du comité directeur ont été assermentés le 6 septembre 2016.

Les responsabilités concernant la défense incendie des Communes faisant partie de l'association sont déléguées au SIS Morget. L'année 2016 a permis d'ajuster l'organisation, tant dans le secteur opérationnel qu'administratif. Comme annoncé depuis plusieurs années, face à l'accroissement du travail de gestion (administration, instruction) et au manque d'effectif en journée, l'assemblée des délégués, dans sa séance d'avril 2016, a accepté la création d'un nouveau poste permanent à 100% « chargé de formation » afin de soulager la charge du chef de la formation qui est actuellement assumée par un volontaire.

Les locaux

Caserne principale du SIS et de l'OI Morges, avenue de Marcelin 2

Dans l'attente de l'implantation d'une nouvelle caserne sur un terrain à définir (étude de faisabilité en consultation au Canton) suite à la libération des locaux de la PCI Région Morges adjacents, le SIS a décidé de louer ces surfaces ainsi que ceux situés à Marcelin 7. En collaboration avec la Commune de Morges, propriétaire des lieux, des travaux ont été entrepris afin d'employer au mieux les surfaces mises à disposition. La création de nouveaux bureaux au 1^{er} étage et le réaménagement du sous-sol ont permis la création d'un vestiaire pour la section DAP. En fin d'année, les transformations terminées, le SIS a pu prendre possession des divers locaux et ainsi libérer ceux situés à Préverenges. La problématique du manque de places pour les véhicules d'intervention est préoccupante, une solution à court terme devra être trouvée afin de pouvoir accueillir, dans les prochaines années, les véhicules mis à disposition par l'ECA.

Nouveaux locaux de l'OI St-Prex, chemin de Vergognausaz 45

A la suite de l'acquisition de l'ancien « arsenal » par la Commune de Saint-Prex, des transformations ont été entreprises afin d'accueillir au début du 2^{ème} semestre 2016, la totalité des effectifs, véhicules et matériel de l'OI Saint-Prex. Les jeunes sapeurs-pompiers de l'Ouest morgien ont rejoint les nouveaux locaux en octobre 2016. L'Ecole de formation du SIS y prendra place en début 2017.



Inauguration de la nouvelle caserne de l'OI St-Prex



Véhicules et matériel

Dans le cadre du renouvellement des véhicules du SIS, un nouveau véhicule d'officiers pour l'OI Morges a été acquis. Après plus de 30 ans de service, le SIS s'est séparé d'un véhicule de transport de personnes de l'OI Morges. En remplacement d'un véhicule ECA en fin de vie, l'ECA a mis un nouveau véhicule d'intervention à disposition de l'OI Dissy. Il s'agit d'un nouveau concept de véhicule spécialement conçu pour les détachements d'appui. En remplacement d'un chariot de dépannage qui n'est plus autorisé, le SIS a acquis une remorque d'occasion pour le transport de véhicules.

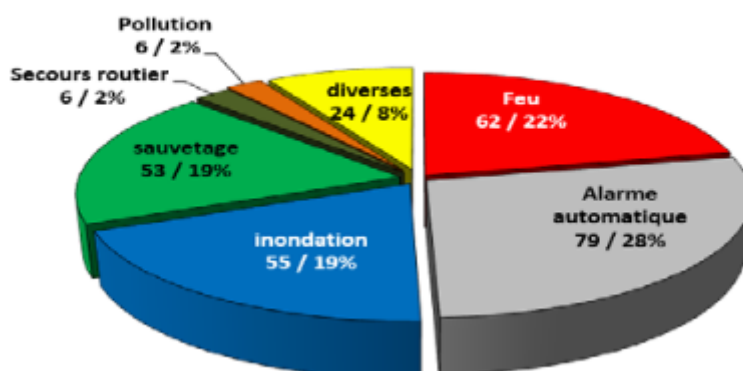
La totalité des remorques et chariots du SIS ont été mis en conformité (poids, éclairage).

Interventions



Le SIS MORGET est intervenu à 285 reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire (dont 7 Sur la Commune de Lonay). Année particulièrement calme, comme 2015, au niveau des interventions liées aux dégâts naturels. Il est à noter que les sauvetages de personnes et d'animaux sont en forte augmentation, les départs pour feux sont en diminution, les alarmes automatiques reprennent la tête (3% sont réelles : départ de feu, surchauffe).

Répartition des alarmes du SIS Morget



La complexité des interventions impose une formation toujours plus exigeante et demande un engagement de plus en plus important de la part des intervenants volontaires. En raison du nombre élevé d'interventions en journée, le SIS est confronté à un manque d'intervenants pouvant se libérer. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir l'effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement de ses missions. Il est prévu de solliciter particulièrement les Communes disposant de personnel et de leur demander de mettre certains de leurs employés à la disposition du SIS en tant qu'intervenants.

A ce sujet, il est évident que si un employé désire faire partie du corps de pompiers, la Municipalité de Lonay ne peut que l'encourager dans ce sens et l'accompagner dans cette démarche.

Un autre point délicat est le manque de logements disponibles et financièrement accessibles pour les jeunes intervenants volontaires.

L'OI de Denges

L'OI est dirigé par le Capitaine Luc Giezendanner.

Bien que toujours préoccupant, l'effectif de l'OI Denges se renforce un petit peu. Début 2016 ce sont 6 sapeurs qui ont rejoint, après leur année de formation, le DAP de Denges.

Durant l'année 2016, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer.

Divers mandats ont été effectués en 2016, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- Mise en place d'une conduite d'eau provisoire pour protéger le parking lors de l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises à Lonay. Parking qui a été rendu impraticable par les intempéries et n'a pas été utilisé.
- Le 1er Août, durant lequel, la sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les 3 Communes de Lonay, Echandens et Denges.



Feu de camionnette à Denges

L'OI Denges est intervenu à 28 reprises en 2016, dont 7 à Lonay :

Localités	Denges	Echandens	Lonay	Autre	Totaux
Feux	1	5	3	1	10
Inondations	1	4	1	1	7
Odeurs suspectes / Gaz	0	1	0	0	1
Pollutions	0	2	0	0	2
Alarmes automatiques	2	0	0	0	2
Désincarcérations (OI Morges seul)	0	1	0	0	1
Aide sanitaire	0	2	2	0	4
Divers	0	0	1	0	1
					28
Année 2016	4	15	7	2	28

Les deux interventions hors du territoire ont été un renfort pour inondations multiples suite à un gros orage à Crissier, et un autre renfort pour un feu de ferme à Cottens.

Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

2016 a vu la naissance effective de la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP Morget). Bien que statutairement dépendante du SIS Morget, cette association est basée à la caserne de Denges et s'entraîne avec le matériel de la caserne. Cette section travaille en collaboration avec celle de l'Ouest Morgien (JSPOM – active depuis une dizaine d'années), basée à la caserne de Saint-Prex.

Forts de 26 jeunes filles et garçons âgés de 10 à 18 ans, les JSP Morget se sont entraînés une dizaine de fois pendant l'année 2016 sur les thèmes relatifs aux missions du sapeur-pompier, tels que : la prévention, le travail avec les tuyaux, le sanitaire, etc.

Ils sont formés par un groupe de formateurs bénévoles pompiers actifs ou anciens pompiers avec des années d'expériences.



Les JSP du Morget et le groupe de formateurs

Police des constructions

Dans le domaine de la construction, l'activité se caractérise par une diminution des demandes de permis de construire avec et sans enquête publique. La Municipalité a traité 29 demandes (contre 33 en 2015) dont 11 enquêtes publiques et 18 demandes de dispenses d'enquête publique.

La commission de salubrité s'est réunie à 5 reprises et a contrôlé 17 constructions.

Divers

Les travaux de **création de 34 appartements** sur la parcelle n° 419, entre le chemin de la Poste et le chemin du Motty, ont débuté au printemps 2016. Un malheureux événement s'est produit suite à la mise en place d'ancrages pour la pose de palplanches durant la nuit du 19 juillet 2016, ce qui a provoqué l'effondrement d'une partie du chemin de la Poste. De nombreuses mesures ont été prises suite à cela. La présence d'eau en continu sous la chaussée a également causé bien des soucis aux entreprises. Cela a fortement retardé la reconstruction du chemin, qui devrait néanmoins débuter en 2017. Ce sujet est détaillé en pages 48 et 49 du rapport, sous le chapitre « Route ».

Un autre **projet de 32 appartements** situé sur la parcelle voisine n° 420 a reçu un permis de construire en 2016. Les travaux devraient débuter courant 2017.

Ces 66 nouveaux appartements, situés au centre du village, vont augmenter de manière assez conséquente la vie de notre Commune. Ces projets s'inscrivent dans la continuité du vœu de la Municipalité de développer le village de Lonay. Centraliser les activités dans la partie Sud du territoire apportera une réelle plus-value pour nos habitants.

La Municipalité a mandaté la société Solen2 pour établir un **bilan énergétique** sur son territoire dans le but de trouver des solutions pour économiser de l'énergie, à court, moyen et long terme. Les résultats de cette étude, terminée en 2016, sont désormais connus et seront présentés dans le courant de l'année 2017 au Conseil communal, avec une stratégie d'action bien définie.

Depuis le début d'année 2016, la Municipalité a édité une **brochure pour la police des constructions** et les demandes d'autorisation de construire. Celle-ci sert de ligne de conduite pour toutes les demandes de constructions et permet de définir quels types d'autorisations sont nécessaires. Vous la trouverez sur le site internet de la Commune sous « Règlements communaux / Police des constructions ».

Informatique

La réflexion sur le changement de système de gestion des données communales s'est poursuivie en 2016. Des contacts avec une société informatique locale – susceptible de proposer des solutions mieux adaptées aux besoins actuels – ont été pris.

L'éventuel changement de système sera initié conjointement au déménagement des bureaux de l'administration communale.

La mise en place d'une cyberadministration, ainsi qu'une meilleure visibilité de notre Commune sur les réseaux sociaux sont également à l'étude. Parallèlement, une commission chargée d'étudier la refonte du site Internet de la Commune sera nommée en 2017.



Section V : Routes et signalisation – Canalisations – Epuration – PCI – éclairage public

M. Jean-Charles Détraz

Appréciation générale

Année intéressante, pleine d'activités inhabituelles, comme l'UCV par exemple.

Principaux dossiers traités

Les principaux sujets traités en 2016 ont été :

- Aménagement du giratoire de la Gracieuse
- Effondrement du chemin de la Poste

Routes & épuration

Les rues sont des repères, le squelette d'un village, des lieux de vie auxquels les habitants sont attachés. Les rues sont les cartes de visite des villes et villages, il est donc primordial pour la Municipalité de Lonay de leur donner une attention particulière pour une belle harmonie villageoise. N'oublions pas que le réseau routier ne devrait pas supporter le développement urbain mais au contraire le limiter.

Route cantonale 80

Dans le cadre de la Route de Denges, dite RC 80, une étude de requalification a été lancée par Région Morges depuis plusieurs années. Cette route cantonale a une importance capitale pour Lonay, puisqu'elle sert de porte d'entrée à l'Est de la Commune. De même, une requalification est nécessaire car il s'agit de la colonne vertébrale du futur quartier « En Carouge ».

C'est également un axe principal qui relie le secteur de Bussigny-Crissier à Morges. La nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens va fortement influencer et augmenter la charge de trafic, puisque les bassins de vie de Lonay, Aclens, Bremblens et Echichens se dirigeront très probablement sur cet axe pour aller prendre l'autoroute à la nouvelle jonction, plutôt qu'à Morges comme c'est le cas actuellement.

Cette requalification faisant encore l'objet d'un certain nombre de discussions entre le Canton, la Région et les Communes voisines (Denges et Echandens), une solution intermédiaire devra être trouvée afin d'améliorer le trafic engendré par l'arrivée du magasin Landi la Côte.

La Municipalité négocie avec le Canton afin de pouvoir réaliser un passage pour piétons et sécuriser de manière optimale ce « nouveau » carrefour. Ce dernier sera réalisé courant 2017.

Effondrement du Chemin de la Poste

Comme mentionné ci-dessus (Police des constructions), une partie du chemin de la poste s'est effondrée dans la nuit du 19 au 20 juillet 2016.

PERSPECTIVES D'ACTION

Finalisation de l'étude relative au chemin des Vignes

Maintenance et amélioration du réseau routier

Bouclage des comptes du bassin de rétention

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires

Poursuite du contrôle du réseau séparatif privé

La poussée des terres a fait flamber les palplanches à l'aval de la route d'environ 1 m. La berme supérieure du terrassement s'est complètement fissurée et une partie du talus de la fouille s'est effondrée. Les forages avaient été réalisés la semaine du 11 au 15 juillet, avant et pendant les grosses pluies de juin et juillet. Les vibrations dues à la pose des ancrages ont contribué à déstabiliser le remblai de la route et du terrain sous-jacent, lui-même très argileux.

La gendarmerie présente sur place a soulevé la question d'évacuer ou non les habitations en amont de la route, ce qui n'a pas été fait au vu de l'éloignement suffisant des maisons.

Immédiatement après l'incident, toutes les mesures d'urgences ont été prises afin de sécuriser le périmètre, d'entente entre la direction des travaux, la gendarmerie, le géologue cantonal, le géotechnicien du projet ainsi que la Commune.

Un mois plus tard, un cheminement provisoire pour les piétons a été créé sur demande la Commune.

Par la suite, la direction des travaux a fait tout son possible pour remédier à cette situation, ce qui s'est avéré extrêmement difficile. Le remise en état du chemin se fera courant 2017, en lien avec l'avancement des travaux et notamment la création des murs de soutènement du futur parking souterrain, qui permettra une bonne stabilisation de la future route.



Giratoire de la Gracieuse – Avenue de Morges

Le giratoire de la Gracieuse ayant été réalisé en 2015, en vue notamment de l'arrivée du nouveau centre médical de la Gracieuse, l'aménagement de la partie centrale a quant à elle eu lieu en mai 2016, par un artisan de la Région de la Broye.



La pastille centrale du giratoire représente une fourmi d'environ 6 mètres par 2 mètres. Elle symbolise le sobriquet des habitants de Lonay et apporte une touche d'originalité à l'entrée du village.

Chemin des Vignes

Suite à la mise à l'enquête de novembre 2013, 5 oppositions ont été traitées dans le courant de l'année 2014 et 4 d'entre-elles ont été retirées en 2014, la 5^{ème} en 2015.

La suite des travaux d'étude et de réalisation de ce tronçon a donc repris en 2015 et se poursuivra dans les années à venir. Le dossier a quelque peu stagné en 2016 mais reprendra en 2017 avec la mise à l'enquête des servitudes de passage qui termineront l'aspect administratif et juridique de ce dossier.

Canalisations & épuration

Le débordement de la Maraîchère du 2 mai 2015 nous a démontré l'importance de l'entretien et du nettoyage des berges du ruisseau. Cet incident nous a contraints à engager une entreprise afin de contrôler périodiquement l'état des berges du ruisseau, assurant ainsi une sécurité accrue.

Des travaux d'améliorations ont également eu lieu courant 2016 avant le bouclage du préavis du bassin de rétention.

Mise en conformité des installations privées

Les contrôles de l'évacuation des eaux claires et usées des privés se poursuivent afin de terminer la mise à jour du dossier.

ERM

Généralités

Sur le plan comptable et financier, l'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur de la taxe fédérale sur les eaux usées à raison de fr. 9.- par habitant raccordé à la STEP, permettant de financer l'indemnisation des seules mesures destinées à l'élimination des composés traces organiques, communément nommés : « Micropolluants ».

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le remplacement des tableaux électriques dans les STREL de Pont de Vaux et de Vaux 2000 et l'établissement de plusieurs préavis relatifs à l'assainissement de divers tronçons du réseau des collecteurs.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a assuré le suivi des travaux liés aux préavis en cours. Dans le cadre de l'étude de modernisation et d'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les Bureaux d'ingénieurs, les représentants de la DGE et les Services concernés de la Commune de Morges.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2016 a été marquée par une activité comparable à celle de 2010 mais avec une quantité d'algues nettement supérieure aux cinq dernières années. Quant au contrôle des citernes, aucun changement particulier n'est à signaler, mise à part l'élaboration d'une nouvelle convention destinée à remplacer l'existante devenue désuète.

Du côté du personnel d'exploitation, l'ERM a vu les départs à la retraite du Chef d'exploitation de la STEP et d'un collaborateur d'exploitation du « Réseau des collecteurs et des STREL » ; ces départs ont ainsi généré quelques mutations au sein des équipes.

Conseil intercommunal

Depuis le changement de législature, le Conseil intercommunal est composé de 37 membres (35 auparavant). MM. Jean-Charles Détraz, Conseiller municipal, et Michel Borboën, Conseiller communal, représentent toujours la Commune de Lonay, le premier cité en qualité de délégué fixe et le second en qualité de délégué variable.

En 2016, le Conseil intercommunal a tenu cinq assemblées, quatre régulières et l'assemblée d'installation et d'assermentation des nouvelles Autorités de l'ERM pour la législature 2016 - 2021.

Préavis déposés en 2016 et décisions du Conseil intercommunal

En 2016, le Comité de direction de l'ERM a déposé onze préavis :

N° 01/2016 Demande de crédit de fr. 242'000.- TTC, pour l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP – *crédit octroyé le 9 mars 2016*

N° 02/2016 Comptes de l'exercice 2015 – *adoptés le 15 juin 2016*

N° 03/2016 Demande de crédit de fr. 162'000.- TTC, pour la réhabilitation des collecteurs « Bochat, N° 29 » et « Chigny, N° 30 » situés sur la Commune de Chigny, dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM – *crédit octroyé le 15 juin 2016*

N° 04/2016 Demande de crédit de fr. 108'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Ceinture Est, N° 35 », étape II suite à l'aménagement de la parcelle N° 294 sur la Commune de Vufflens-le-Château – *crédit octroyé le 15 juin 2016*

- N° 05/2016** Budget de l'exercice 2017 – *adopté le 12 octobre 2016*
- N° 06/2016** Demande de crédit de fr. 443'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation du collecteur « Granges, N° 31 » dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune de Denens – *crédit octroyé le 12 octobre 2016*
- N° 07/2016** Demande de crédit de fr. 51'000.- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet – *crédit octroyé le 12 octobre 2016*
- N° 08/2016** Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers & Autorisation générale de plaider dans tous les domaines de droit – *accord donné le 14 décembre 2016*
- N° 09/2016** Limite des dépenses imprévisibles et exceptionnelles – *accord donné le 14 décembre 2016*
- N° 10/2016** Indemnités des membres du Conseil intercommunal & Indemnités des membres du Comité de direction – *approuvées le 14 décembre 2016*
- N° 11/2016** Plafond d'endettement et de risques pour cautionnements et autres formes de garanties pour la période législative du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021 – *adopté le 14 décembre 2016*

Composition du comité de Direction de l'ERM

Pour le 2^{ème} semestre 2016, « nouvelle législature », 2 membres ne se sont pas représentés, soit M. Jean-Pierre Bourdon et M. Pierre-Georges Gay. Suite à la séance pour l'installation des Autorités de l'ERM du 24 août 2016, la composition est la suivante :

<u>Président</u> :	M. Christian Maeder, Ecublens	Administration générale, personnel et assurances
<u>Vice-Président</u> :	M. Jean-Jacques Aubert, Morges	Exploitation de la STEP
<u>Membres</u> :	Mme Juliette Reda, Bussy-Chardonney	Citernes, faucardeuse et missions spéciales
	M. Jérôme Azau, Préverenges	Finances et informatique
	M. Salvatore Guarna, Tolochenaz	Exploitation du réseau et des STREL

Le Comité de direction a tenu douze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, le deuxième mercredi de chaque mois et une séance extraordinaire.

Le rapport complet des activités de l'ERM sera accessible sur le site de la Commune, dans l'espace réservé aux conseillers communaux, après son approbation par le Conseil intercommunal (séance du 28 juin 2017) (<http://www.lonay.ch/administration/conseil-communal/zone-membres>).

Protection civile District de Morges

Effectifs et interventions



Suite au départ en retraite de M. le lieutenant-colonel Richard Blaser, M. le lieutenant-colonel Marc Dumartheray a repris le commandement du Bataillon de la PCi du district de Morges au 1^{er} mars 2016. M. Olivier Gsponer a été nommé remplaçant do commandant au 1^{er} juillet 2016.

L'effectif du bataillon est de **715** incorporés, miliciens et professionnels, répartis en 7 compagnies.

Les faits marquants de l'année 2016

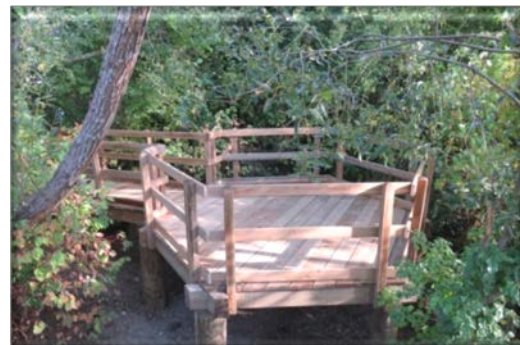
- participation au bon déroulement de l'assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoise (UCV) à Lonay,
- participation au Tour de France où un détachement s'est déplacé au Pays d'Enhaut,
- exercice de sauvetage binational sur le lac Léman appelé « Léman 16 »,
- déménagement des infrastructures administratives et opératives de Morges à la nouvelle caserne de Saint-Prex.

A Lonay, la PCi a également fermé le trafic routier autour du giratoire de La Gracieuse afin de sécuriser le site pour la pose, par hélicoptère, de la fourmi géante au centre du giratoire.

De nombreux exercices ont été déployés durant l'année 2016, le plus important étant sans doute « Léman 16 », mentionné ci-dessus, simulant une avarie moteur d'un bateau de la CGN, suivie d'un incendie, avec deux cents passagers à bord. Trois cents sauveteurs ont été engagés dans ce but.

Plusieurs chantiers (par ex. construction de passerelles, d'escaliers en forêt, création de chemins pédestres, divers aménagements, etc.) ont été réalisés par la PCi.

Le samedi 1^{er} octobre, plus de deux cents personnes se sont déplacées malgré une météo catastrophique pour l'inauguration de la caserne, organisée conjointement avec la Commune et le DPS de Saint-Prex dépendant du SIS Morget.



Objectifs 2016 - 2017

Les objectifs 2016 ont été réalisés, sous réserve de celui visant à atteindre un taux de réponse à l'alarme Pager de 50% qui n'a pas été testé.

Les objectifs 2017 sont :

- Formation et Instruction - pour la compagnie 1 (FIR), augmenter l'effectif à 115 incorporés ;
- Alarme Pager - atteindre un taux de réponse de 50% ;
- Bataillon - contrôler la bonne application du règlement sur le port de la tenue PCi 2015 et améliorer le port de la tenue PCi 2000 en bannissant entre autre les vêtements civils ;
- Mettre l'accent sur la connaissance et l'application des prescriptions de sécurité ;
- Augmenter la formation du bataillon dans le domaine de l'Epizootie de 20% à 60% de l'effectif ;
- Planifier les 100% d'ici à 2019 avec un concept de maintien des connaissances.

Le rapport complet des activités de la Protection civile sera prochainement accessible sur le site de la Commune (<http://www.lonay.ch/administration/conseil-communal/zone-membres>).

Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2016.

Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis No 4 / 2017, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2016,

vu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2016 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2017 pour être soumis au Conseil Communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire municipale :

P. Guillemin

C. Carrara

Lonay, le 1^{er} mai 2017

Index des abréviations

AJEMA	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
AMICUS	Nouvelle banque de données de chiens (depuis 2016) – remplace ANIS
ARASMAC	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARCAM	Association de la région Cossonay Aubonne Morges
CoDir	Comité directeur
CP	Code pénal suisse
DGE	Direction générale de l'environnement (Service cantonal)
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPSP	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs
EPT	Equivalent Emploi Plein Temps
ERM	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire de la scolarité obligatoire
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, modifiée en 2015
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois du 28 septembre 2004
LStup	Loi fédérale sur les stupéfiants
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
OAJE	Office pour l'Accueil de Jour des Enfants (service cantonal)
OI	Organe d'intervention (du SIS)
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PCi	Protection civile, District de Morges
PGA	Plan général d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
RPGA	Règlement du plan général d'affectation
SCRIS	Service cantonal de recherche et d'information statistique
SIS	Service incendie et secours
STEP	Station d'épuration Morges (ERM)
STREL	Station de relevage (pompes intermédiaires avant STEP)
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des Communes vaudoises